



# SYNTHÈSE DES DONNÉES PROBANTES

EXAMEN DES DÉFIS LIÉS AU LOGEMENT  
DES CANADIENS ÂGÉS

OCTOBRE 2019

Par: Jenna Roddick – la coordonnatrice de la Recherche et de l'Application des connaissances

## QUESTIONS?

Le Centre national d'innovation POPRAVIT AGE-WELL Inc. sera heureux de recevoir vos observations au sujet de ce rapport et souhaite savoir comment mieux répondre à vos besoins en information. Si vous avez des questions concernant le travail du Centre POPRAVIT, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

COURRIEL: [info@appta.ca](mailto:info@appta.ca)

## AVERTISSEMENT

Ce document est fondé sur l'information disponible en date de sa publication, sauf indication contraire. Aucune information contenue dans ce document ne doit être interprétée comme un conseil juridique, comptable ou autre conseil professionnel.

Les auteurs ont fait tout leur possible pour veiller à ce que l'information contenue dans ce document soit correcte et à jour; cependant, ces renseignements n'ont pas pour objectif de remplacer l'information plus récente communiquée par le biais de ressources gouvernementales ou rattachées à un programme précis. Les auteurs ne font aucune représentation et ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l'information contenue dans ce document, et déclinent toute responsabilité vis-à-vis de toute perte ou de tout dommage découlant directement ou indirectement, soit de l'utilisation des renseignements apparaissant dans cette publication ou dans toute publication élaborée par un tiers faisant référence ou étant liée à cette publication, soit de toute mesure prise à partir de ces renseignements.

L'objectif de ce document est d'éclairer le travail du Laboratoire d'innovation politique POPRAVIT concernant la question « *Comment peut-on tirer parti d'une augmentation de l'investissement dans le soutien à domicile pour améliorer la capacité des personnes âgées de bien vieillir au sein de leur collectivité?* ». La synthèse de données probantes suivante au sujet du logement sert à mieux comprendre les défis recensés auxquels font face les aînés canadiens qui souhaitent vieillir dans le lieu de leur choix.

## RÉFÉRENCE

Centre national d'innovation AGE-WELL POPRAVIT. 2019. Synthèse de données probantes: Examen des défis liés au logement des Canadiens âgés. Fredericton : Centre national d'innovation AGE-WELL POPRAVIT Inc.



## Principaux Messages

- Les Canadiens âgés veulent vivre les dernières années de leur vie chez eux; cependant, ils sont souvent confrontés à des défis qui les obligent à trouver prématurément d'autres modalités de logement.
- Bon nombre de Canadiens âgés sont préoccupés par l'abordabilité, que ce soit pour conserver la maison qu'ils possèdent ou pour déménager dans une nouvelle demeure mieux adaptée à leurs besoins changeants.
- Selon des données récentes, 28,2 % des aînés vivent, d'après les normes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (S.C.H.L), dans une situation de besoin impérieux de logement. Cela signifie que le logement ne respecte pas l'un des critères fondamentaux, qui sont l'abordabilité, la qualité et la taille, le problème de l'abordabilité étant le plus courant, surtout chez les locataires d'un certain âge.
- Par rapport aux autres groupes, les populations autochtones sont confrontées à des défis uniques en matière de logement, notamment à la nécessité de procéder à des réparations majeures de leur logement.
- Par rapport aux autres normes liées aux besoins impérieux de logement, les minorités visibles affichent un taux supérieur de besoins en logement sur la base des défis liés à l'abordabilité.

## Terminologie

Adultes âgés/Aînés - Personnes de 65 ans et plus, parfois réparties en plusieurs catégories : « personnes âgées plus jeunes » (de 65 à 74 ans), « personnes âgées plus vieilles » (de 75 à 84 ans) et « aînés âgés » (85 ans et plus).

*\*Aux fins de cette synthèse de données probantes, les termes « personnes âgées » et « aînés » peuvent être utilisés de façon interchangeable.*

Ménages dirigés par un aîné - Ménage où le principal soutien du ménage est âgé de 65 ans et plus.

Ménage locataire - Ménage privé où aucun membre n'est propriétaire de son logement. On considère que le logement est loué même si aucun montant n'est versé pour la location.

Logement privé - Série distincte d'habitations avec une entrée privée, soit de l'extérieur du bâtiment ou à partir d'un corridor, d'un hall, d'un vestibule ou d'une cage d'escaliers situés à l'intérieur du bâtiment.

Logement collectif - Logement de nature commerciale, institutionnelle ou communautaire qui comprend, sans s'y limiter, les foyers, les hôpitaux et les résidences pour le personnel.

Logements supervisés / logements avec services - Ensemble d'unités locatives au sein d'un immeuble d'habitations à l'intention des aînés qui ont besoin de services plus personnalisés allant de la préparation des repas à la gestion de la prise des médicaments, en passant par le bain et l'habillement.

Le vieillissement à domicile - désigne une situation où la personne bénéficie des services de santé et du soutien social dont elle a besoin pour vivre sécuritairement de façon autonome dans sa maison ou sa collectivité aussi longtemps qu'elle le souhaite et en est capable.

# Synthèse des données probantes: Examen des défis liés au logement des Canadiens âgés

## Contexte:

Les Canadiens âgés ont exprimé leur désir de passer les dernières années de leur vie chez eux et de façon aussi autonome que possible<sup>i</sup>. Les gouvernements souhaitent investir dans de meilleurs programmes de soutien pour veiller à ce que les personnes âgées aient la possibilité de demeurer chez elles ou dans leur collectivité le plus longtemps possible. L'un des principaux obstacles au vieillissement à domicile est l'impossibilité de faire en sorte qu'une demeure s'adapte à l'évolution des besoins des Canadiens âgés. Face aux nouveaux besoins qui accompagnent le vieillissement, d'importants facteurs sociaux et liés à la santé peuvent obliger une personne à décider d'utiliser d'autres modalités de logement. En augmentant les investissements dans un programme de logements divers susceptible de répondre aux différents besoins d'une population plus âgée, il sera possible d'aider les aînés à vieillir où ils le souhaitent.

En raison des baisses des dépenses publiques dans les domaines du logement social, des services de soutien et des maisons de soins, les personnes qui souhaitent vieillir chez elles sont confrontées à d'importants obstacles<sup>ii</sup>. Des problèmes tels que l'augmentation des coûts imposée aux bénéficiaires des services de soins à domicile, l'épuisement des aidants naturels et l'inabordabilité des logements ont des répercussions considérables sur les Canadiens âgés et leur capacité de vieillir chez eux ou dans leur collectivité. Premièrement, l'augmentation du coût des services prodigués dans les maisons de soins risque de faire en sorte que les résidents de ces maisons comptent beaucoup sur le soutien bénévole/non rémunéré des membres de leur famille ou de leurs amis; cependant, sans l'aide de ces aidants naturels, les aînés devraient probablement se résoudre à aller dans un établissement pour que leurs besoins soient comblés. Deuxièmement, les aidants naturels ont exprimés une détresse liée aux défis de leurs responsabilités de soignant,

dans le sens où ils portent un lourd fardeau émotionnel en sus de leurs tâches, qui sont souvent stressantes et leur prennent beaucoup de temps. Troisièmement, en raison de leurs revenus faibles ou fixes, bon nombre d'aînés sont confrontés au défi de trouver un logement abordable approprié à leurs besoins changeants, et d'y demeurer<sup>iii</sup>. La raison pour laquelle un adulte plus âgé peut déménager dans une autre forme de logement pour satisfaire ses besoins est très personnelle et complexe, et dépend fortement de sa situation particulière. L'objectif de la présente synthèse de données probantes est d'explorer ces enjeux et de trouver des moyens d'intervenir de façon appropriée.

## Le paysage des modalités de logement des aînés

Selon les résultats du recensement de 2016, 93,2 % des personnes de 65 ans et plus vivent dans un logement privé et 6,8 % dans un logement communautaire, comme une résidence pour personnes âgées, un établissement de soins ou un hôpital. Les ménages dirigés par une personne de 65 ans et plus représentent 25 % des ménages canadiens, sur lesquels 75 % sont propriétaires de leur logement et 25 % locataires<sup>iv</sup>. Selon le recensement de 2011, il est courant que les aînés vivent en couple (56,5 %), bien que la proportion d'aînés vivant avec leur époux ou leur conjoint de fait diminue avec l'âge. Comme les personnes de 85 ans et plus ont moins tendance à habiter avec leur conjoint (21,9 %), un plus grand nombre d'aînés des tranches d'âge supérieures vivent seuls, et les femmes ont plus tendance à vivre seules durant les années subséquentes. Plus spécifiquement, les femmes de 65 ans et plus ont deux fois plus de probabilité de vivre seules que les hommes<sup>v</sup>.

Au cours des dernières décennies, on a élaboré différentes options de logement plus particulièrement axées sur les personnes âgées. On a maintenant établi des principes de construction spécifiques pour la conception universelle afin de mieux répondre aux besoins des aînés et mis en place des programmes visant à aider les personnes âgées qui vivent dans des

logements unifamiliaux à modifier certaines sections de leur habitation pour les adapter à leurs nouveaux besoins<sup>vi</sup>. Les options de logement axées sur les personnes âgées comprennent :

- Les collectivités de retraités se formant naturellement
- Les logements indépendants et de vie active (y compris le partage de domicile, les coopératives et le logement adaptable)
- Les résidences avec assistance; les logements supervisés
- Les foyers pour aînés et les établissements de soins de longue durée

---

*<< A Un système de soutien est  
tout aussi important qu'une  
maison. >>*

---

Bon nombre d'aînés n'envisagent pas de modifier leurs modalités de logement jusqu'à ce que les circonstances les y obligent. Dans la majorité des cas, des transitions de vie, comme le décès d'un époux, donnent lieu à un changement durant les dernières années de la vie<sup>vii</sup>. L'un

des modèles de logement courant que les personnes peuvent adopter est le logement supervisé, défini dans le cadre de l'Enquête sociale générale (ESG) comme un logement conçu pour les personnes qui ont seulement besoin de soins modérés, comme le ménage, les soins personnels et de l'aide pour vivre de façon autonome<sup>viii</sup>. Ce modèle est souvent décrit comme une solution qui permet aux personnes âgées de continuer à vivre de façon autonome tout en ayant l'occasion d'obtenir le soutien dont elles ont besoin<sup>ix</sup>. Cependant, le logement supervisé ne fait pas toujours partie des options que les aînés ont tendance à être disposés à envisager comme solution de rechange. La Société canadienne d'hypothèque et de logement (S.C.H.L.) a analysé des données de l'ESG pour explorer la transition des aînés vers un logement supervisé. L'attitude envers ce type de logement varie en fonction de l'âge : les personnes plus jeunes (entre 45 et 74 ans) sont passablement intéressées par ce type de logement, tandis que les personnes plus âgées (75 ans et plus) le sont beaucoup moins. Ce résultat fait écho à la constatation selon laquelle les propriétaires et les personnes qui vivent dans leur maison actuelle durant une plus longue période sont moins intéressées à déménager dans un logement supervisé<sup>x</sup>.

## Itinérance

Les problèmes d'abordabilité et d'autres événements de la vie influencent non seulement la transition prématurée d'un aîné vers un établissement plus institutionnalisé, mais ils augmentent également le risque qu'un aîné devienne un itinérant et soit obligé de vivre dans des abris.

Les facteurs de risque sont :

- La perte d'un époux
- Le manque de connaissance des prestations et des services disponibles et la discrimination à cet égard
- L'absence de revenu
- La pénurie d'options de logements abordables

Les programmes et les services qui offrent du soutien aux itinérants sont souvent structurés de façon trop strictes pour pouvoir remédier aux problèmes auxquels font face les sans-abri.

Observatoire canadien sur l'itinérance (n.d.) About Homelessness - Seniors. Extrait de :

<https://www.homelesshub.ca/about-homelessness/population-specific/seniors>

## Défis :

### Besoins impérieux de logement (BIL)

L'abordabilité, la qualité et la taille sont les trois normes que la S.C.H.L. utilise pour déterminer les besoins impérieux de logement. On considère qu'un ménage a un besoin non satisfait si l'une de ces trois normes n'est pas suffisamment respectée. Un logement abordable doit coûter moins de 30 % du revenu du ménage avant impôt; un logement de taille adéquate doit répondre aux besoins en superficie de logement en termes de nombre de chambres à coucher afin d'éviter un surpeuplement, et un logement de qualité ne doit nécessiter aucune réparation majeure<sup>xi</sup>. L'un des



rapports de la S.C.H.L. révèle que 28,2 % des ménages âgés sont considérés comme ayant des besoins impérieux de logement. Les BIL sont substantiellement plus élevés chez les locataires âgés (32,8 %) par rapport aux propriétaires âgés (7,7 %), et les ménages d'une seule personne risquent davantage d'avoir des besoins impérieux de logement. En règle générale, l'abordabilité est la principale raison pour laquelle les aînés ont des besoins impérieux de logement<sup>xii</sup>. Des groupes de ménages plus spécifiques, qui incluent les aînés, mais sans s'y limiter, ont indiqué différentes raisons pour lesquelles ils ont des BIL. Premièrement, 18 % des ménages autochtones ont des BIL, par rapport à 12 % des ménages non autochtones. Le principal problème est que leur logement a besoin de réparations majeures, et les ménages autochtones ont aussi plus tendance à être aux prises avec un surpeuplement de leur demeure<sup>xiii</sup>. Il convient de noter que ces données statistiques ont été recueillies auprès de ménages hors réserve et ne représentent pas avec précision les défis auxquels sont confrontées les populations autochtones vivant dans une réserve. En ce qui concerne les groupes minoritaires, 20,1 % avaient des besoins impérieux de logement, et l'abordabilité en était le principal facteur<sup>xiv</sup>. La S.C.H.L. identifie les BIL des groupes vulnérables pour mieux cibler les programmes de soutien. En comprenant les besoins particuliers en logement de ces populations vulnérables, les décideurs pourront cibler de façon appropriée les services de soutien et les programmes visant à combler les lacunes existantes au sein du système social.

## Difficultés financières

Dans les rapports et les documents qui explorent les besoins en logement des personnes âgées, l'abordabilité est un problème distinct. On a constaté que les personnes qui habitent dans un logement privé dont elles sont propriétaires ont moins tendance à déménager dans un autre logement, car cela pourrait engendrer des problèmes d'abordabilité en raison de l'accroissement des coûts du logement et des services connexes (i.e., location)<sup>xv</sup>. Selon les mesures variables de faible revenu, 12,5 % des familles de personnes âgées

---

*<< Ils ont bien le Supplément de  
revenue garanti, mais ce montant n'est  
rien par rapport à leurs dépenses!. >>*

---

se situaient au seuil de faible revenu en 2014<sup>xvi</sup>. Selon la Mesure de faible revenu avant impôt, une famille ou une personne est considérée comme pauvre si le revenu du ménage après impôt est inférieur à 50 % de la médiane du revenu de toutes les familles pour une année donnée, ajustée en fonction de la taille de la famille. Cette définition ne tient pas compte des autres facteurs qui influencent le bien-être financier d'une personne, comme la taille de sa collectivité ou l'augmentation du coût de la vie. Bon nombre d'aînés sont non seulement au seuil de faible revenu, mais reçoivent un revenu fixe qui s'accompagne de défis lorsque des dépenses imprévues arrivent. En Ontario, les aînés représentent entre un quart et la moitié des ménages sur les listes d'attente pour un logement social.

Même les propriétaires sont préoccupés par la dépense élevée qu'entraîne le simple fait de demeurer chez eux. Les auteurs d'une étude, Weeks & Leblanc, ont mené des entrevues en profondeur avec une multitude de personnes âgées vulnérables. Les participants ont dit qu'ils avaient de la difficulté à combler leurs besoins financiers; cependant, les raisons pour lesquelles les groupes de participants étaient confrontés à des problèmes financiers différaient. En ce qui concerne les personnes handicapées, leur revenu est généralement faible et leurs coûts de soins de santé sont élevés. Les membres des minorités ethniques, comme les nouveaux-arrivants au Canada, sont confrontés à de nombreux défis, mais ne bénéficient que d'un soutien et de services sociaux minimums, lorsqu'ils en ont, pour les aider à s'intégrer; de plus, ils n'ont que peu, ou pas, de ressources financières. Les membres des populations autochtones sont plus préoccupés par la satisfaction de leurs besoins fondamentaux et plus particulièrement par la possibilité d'avoir un logement adéquat qui convienne à leurs besoins en soins de santé spécifiques<sup>xvii</sup>.

## Transport

Il est difficile de remédier aux enjeux liés à la capacité d'une personne âgée de vieillir chez elle sans parler du problème du transport. À cet égard, les problèmes varient d'une région à l'autre,

car le transport public sécuritaire, pratique et accessible est limité dans de nombreux endroits. Quelle que soit la disponibilité du transport public, les personnes âgées préfèrent utiliser un véhicule privé, comme chauffeur ou passager, que les transports publics<sup>xviii</sup>. Par conséquent, on a constaté que l'état matrimonial, le nombre de problèmes chroniques et les perceptions de la santé influent sur la décision d'une personne de conduire. Au niveau de l'état matrimonial, les couples mariés avaient plus tendance à conduire leur propre véhicule qu'à utiliser le transport public. La présence de problèmes chroniques et la perception d'une santé médiocre étaient associées à une probabilité de conduite moindre<sup>xix</sup>. Ce point est préoccupant, car les personnes aux prises avec des maladies chroniques et d'autres problèmes de santé potentiels ont plus tendance à avoir régulièrement des rendez-vous médicaux. Qu'elles soient en établissement de soins ou non, les personnes âgées, qui doivent souvent compter sur leurs aidants naturels, indiquent que le transport pour se rendre à leurs rendez-vous fait partie de leurs besoins courants. Or, les programmes de soins ou de soutien à domicile n'incluent habituellement pas le transport dans leur plan de soins<sup>xx</sup>.

À l'issue d'une étude portant sur les aînés résidant dans les collectivités du Canada atlantique, on a découvert que 80 % des participants conduisaient un véhicule et qu'ils n'avaient que peu de problèmes de transport. Par contre, les participants qui ne conduisaient pas ont indiqué qu'ils avaient des problèmes de transport, surtout s'ils ne vivaient pas avec une personne titulaire d'un permis de conduire. Ce sont majoritairement des femmes, dont la santé était relativement mauvaise, qui ne conduisaient pas<sup>xxi</sup>. Dans l'ensemble, les problèmes de transport englobaient le fardeau perçu de devoir demander à quelqu'un de conduire, la nécessité de trouver un chauffeur disponible, une contrainte financière, l'instabilité des conditions météorologiques, des problèmes de mobilité et de vision ainsi que des limitations concernant la possibilité de trouver d'autres options de transport dans les régions rurales<sup>xxii</sup>.

## Sentiment d'appartenance à une collectivité

Lors de l'analyse des résultats de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), on a découvert un lien entre la santé et un sentiment d'appartenance; plus particulièrement, les personnes dont la santé est bonne ou relativement bonne ont un sentiment d'appartenance plus fort à leur collectivité<sup>xxiii</sup>. À cet égard, il est intéressant de relever que les personnes qui vivent dans une collectivité plus rurale ont un sentiment d'appartenance plus fort que les habitants des villes. L'interdépendance et l'édification de collectivités positives et multi-générationnelles est, selon les aînés autochtones, un point important à prendre en considération. Ce désir a été vivement exprimé, ainsi que les craintes des aînés autochtones, qui ont l'impression que leur gouvernement ou leur collectivité ne tient pas compte de leur voix<sup>xxiv</sup>. Il est important d'explorer ces facteurs lorsqu'on envisage de modifier des infrastructures et des services de soutien pour aider les aînés à vivre dans leur collectivité. Un autre point crucial à prendre en considération est la façon dont un soutien à domicile accroît le sentiment d'appartenance à une collectivité. Les personnes âgées vivant chez elles ont indiqué que l'aide reçue pour entretenir leur foyer revêtait une importance primordiale.

## Solutions Possibles

Les diverses études sur le sujet permettent de trouver non seulement des renseignements précieux sur les défis et les besoins des personnes âgées concernant le logement, mais aussi des moyens d'opérer des changements systémiques ou d'élaborer des pratiques novatrices. Les gouvernements provinciaux et municipaux ont de nombreuses possibilités de conclure des partenariats et de travailler à des initiatives telles que : la rénovation de maisons pour en améliorer l'accès, l'investissement dans les logements subventionnés, l'offre de logements locatifs abordables et l'investissement dans des systèmes de transport public accessibles et pratiques ainsi que l'établissement de rues accessibles<sup>xxv</sup>. Il est également crucial que les aînés puissent obtenir les services de soutien dont ils ont besoin pour faire face aux événements de la vie. Les services

fondés sur un modèle d'autonomisation qui permettent aux personnes âgées d'avoir une vie épanouie et d'acquérir, ou de conserver, leur autonomie doivent faire partie des principaux objectifs visant à prévenir des conséquences néfastes comme l'itinérance<sup>xxvi</sup>.

## Conclusion

Il se dégage clairement de cet examen que l'un des importants obstacles qui empêche les Canadiens âgés de demeurer chez eux est le coût de la vie et de l'entretien de leur logement. Nous avons, selon les normes relatives à la situation de besoin impérieux de logement de la S.C.H.L., exploré les aspects liés au soutien, comme les difficultés financières, le transport et le sentiment d'appartenance, pour comprendre comment les défis dans ces secteurs exacerbent le risque qu'un aîné d'être confronté à un besoin impérieux de logement. Les nombreuses solutions possibles aux problèmes abordés dans cet examen pourraient aider non seulement les Canadiens âgés, mais aussi la société dans son ensemble. Au vu de l'intérêt largement exprimé de permettre aux Canadiens âgés de demeurer chez eux, ou dans le logement de leur choix, en sécurité et le plus longtemps possible, il y a manifestement de nombreuses possibilités d'améliorations collectives. À cet égard, les gouvernements de tous les niveaux peuvent envisager la planification plus cohérente et inclusive d'initiatives et de rénovations à venir ainsi que des possibilités de financement pour des programmes actuels et futurs.

## Références

- <sup>1</sup> Canadian Mortgage and Housing Corporation (CMHC) (2008) Impacts of the Aging of the Canadian Population on Housing and Communities. Canada. Retrieved from: [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2008/cmhc-schl/nh18-23/NH18-23-108-003E.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2008/cmhc-schl/nh18-23/NH18-23-108-003E.pdf)
- <sup>2</sup> Weeks, L. & Leblanc, K. (2010) Housing Concerns of Vulnerable Older Canadians. Canadian Journal on Aging 29(3): 333-347.
- <sup>3</sup> Federation of Canadian Municipalities (2015) Seniors and Housing: The Challenge Ahead. Ottawa
- <sup>4</sup> Ibid. 2.
- <sup>5</sup> Statistics Canada (2011) Living arrangements of seniors. Retrieved from: [https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-312-x/98-312-x2011003\\_4-eng.cfm](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-312-x/98-312-x2011003_4-eng.cfm)
- <sup>6</sup> Ibid. 3.
- <sup>7</sup> Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC) (2016) Determinants of Seniors' Housing Choices – Part I. Canada. Retrieved from: <https://sagelink.ca/sites/default/files/dav/sites/default/determinants-of-seniors-housing-choices-part-1.pdf>
- <sup>8</sup> CMHC (2018) Determinants of Seniors' Housing Choices – Part II. Canada. Retrieved from: <https://www.cmhc-schl.gc.ca/en/data-and-research/publications-and-reports/determinants-of-seniors-housing-choices-part-ii>
- <sup>9</sup> Alberta Seniors Communities & Housing Association (n.d.) Understanding Seniors Housing Issues in Alberta. Retrieved from: <https://ascha.com/assets/advocacy/current/UnderstandingSeniorsHousinginAlberta.pdf>
- <sup>10</sup> CMHC (2016) Analysis of Housing Choices and Changing Housing Needs of seniors and Pre-seniors by Age Group. Retrieved from: <https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/cmhc/pubsandreports/pdf/68656.pdf?sv=2018-03-28&ss=b&srt=sco&sp=r&se=2021-05-07T03:55:04Z&st=2019-05-06T19:55:04Z&spr=https,http&sig=bFocHM6noLjK8rlhy11dy%2BkQJUBX%2BCDKzkjLHfhUIU0%3D>

---

<sup>11</sup> CMHC (n.d.) Understanding Core Housing Need. Retrieved from: <https://www.cmhc-schl.gc.ca/en/data-and-research/core-housing-need>

<sup>12</sup> CMHC (2019) Senior Households Living in Core Housing Need in Canada. Socio Economic Analysis: Housing Needs and Conditions. Retrieved from: <https://www.cmhc-schl.gc.ca/en/data-and-research/publications-and-reports/socio-economic-senior-households-living-core-housing-need>

<sup>13</sup> CMHC (2019) The Housing Conditions of Off-Reserve Aboriginal Households. Socio Economic Analysis: Housing Needs and Conditions. Retrieved from: <https://www.cmhc-schl.gc.ca/en/data-and-research/publications-and-reports/socio-economic-housing-conditions-off-reserve-aboriginal-households>

<sup>14</sup> CMHC (2019) Housing Conditions of Visible Minority Households. Socio Economic Analysis: Housing Needs and Conditions. Retrieved from: <https://www.cmhc-schl.gc.ca/en/data-and-research/publications-and-reports/social-ecomomic-insight-housing-conditions-visible-minority-households>

<sup>15</sup> Ibid. 3.

<sup>16</sup> Statistics Canada – Canadian Megatrends (n.d.) Seniors’ Income from 1976 to 2014: Four decades, two stories. Retrieved from: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2016008-eng.htm>

<sup>17</sup> Ibid. 2.

<sup>18</sup> Ibid. 3.

<sup>19</sup> Statistics Canada (2009) The use of transportation by seniors in Canada. Health Statistics Division. Retrieved from: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/16-002-x/2010004/part-partie3-eng.htm>

<sup>20</sup> Statistics Canada (2015) Senior Care: Differences by type of housing. Retrieved from: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/75-006-x/2015001/article/14142-eng.pdf?st=xYoFfQih>

<sup>21</sup> Ibid. 18.

<sup>22</sup> Weeks, L. E., Stadnyk, R., Begley, L. & MacDonald, D. J. (2015) The influence of Driving Status on Transportation Challenges Experienced by Older Adults. *Journal of Applied Gerontology*, 34(4): 501-517.

---

<sup>23</sup> Kitchen, P., Williams, A. & Chowan, J. (2012) Sense of Community Belonging and Health in Canada: A Regional Analysis. *Soc Indic Res*, 107: 103-126.

<sup>24</sup> Ibid. 2.

<sup>25</sup> Ibid. 3.

<sup>26</sup> Ibid 18.